

[Text]

to swallow, because it is a different concept to what they are normally used to in setting tax policy. However, it works, and I can prove that it works.

The Chairman: That does not say that you should not try.

Mr. Dibb: That is right.

The Chairman: Nor does it say that if you do not succeed this time you should give up. The problem that you are up against here is that there are so many changes being thrust on the department in this very short period of time that they are not going to react to all of them. So even though it does not carry, because it is innovative, I suggest that you do not back away from it.

We thank you for taking the time to come here this evening.

Our next group of witnesses represent the Trust Companies Association of Canada. Mr. Evans, I understand that you are the spokesman. Would you introduce your colleagues.

Mr. John L. Evans, President and Chief Executive Officer, Trust Companies Association of Canada: On my right is Mr. David Lebbell, Director, Corporate Taxation, Royal Trust. On my left is Mr. Jake Van Ginkel, Vice President, Taxation, National Trust Company and on his left is Mr. Joseph Chertkow, Associate General Counsel, Royal Trust.

The Chairman: Let me outline our procedure. Because there has been an awful lot of repetition in the over 100 briefs we have received, we are asking for views on the two things we are interested in. First, if you have any proposals, what effect will those proposals have monetarily on revenues and how will you offset that effect? Second, we want you to remember that the tax reform proposals are in two stages. Other than as an overview, we are not dealing with the substitution to the manufacturers sales tax.

Mr. Evans: Mr. Chairman, I have an opening comment of about five to ten minutes in duration, then we would be more than happy to respond to any questions you might have.

The Chairman: Please proceed.

Mr. Evans: I would like to express the appreciation of the association for this opportunity to appear before you today to discuss our concerns with the federal proposals for tax reform and to comment on the related recommendations of the House of Commons Standing Committee on Finance and Economic Affairs which was released on Monday. Allow me to provide the committee with a brief background on the trust industry in Canada. The industry is comprised of 70 companies, of which 57 are active deposit-taking institutions. Of these, 37 are members of our association. Total corporate assets of industry members amount to about 67 billion when loan companies associated with trust companies are included. Assets under administration are an additional \$162 billion.

[Traduction]

pilule facilement, puisqu'il s'agit d'un concept différent de ceux auxquels il est habitué lorsqu'il établit les politiques fiscales. C'est toutefois un concept qui fonctionne et je puis le prouver.

Le président: Cela ne veut pas dire que vous ne devriez pas essayer.

M. Dibb: C'est exact.

Le président: Et cela ne signifie pas non plus que si vous ne réussissez pas cette fois-ci vous deviez abandonner. Le problème est que le ministère se voit à l'heure actuelle proposer de très nombreux changements et qu'il ne dispose que d'une très courte période pour agir. Il ne pourra donc pas les étudier tous. Même s'il n'adopte pas votre mesure, parce qu'elle est innovatrice, je vous suggère de ne pas l'abandonner.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir ici ce soir.

Notre prochain groupe de témoins représente l'Association des compagnies de fiducie du Canada. Je crois savoir que vous en êtes le porte-parole, monsieur Evans. Auriez-vous l'obligeance de nous présenter vos collègues.

M. John L. Evans, président et président-directeur général, Association des compagnies de fiducie du Canada: A ma droite se trouve M. David Lebbell, directeur, Impôt des sociétés, Trust Royal. J'ai à ma gauche M. Jake Van Ginkel, vice-président, Impôt, Trust national et à sa gauche se trouve M. Joseph Chertkow, conseiller général adjoint du Trust Royal.

Le président: Permettez-moi de vous exposer notre façon de procéder. Comme il y a eu énormément de répétitions dans les quelque 100 mémoires que nous avons reçus, nous vous demandons vos opinions sur les deux points qui nous intéressent. Premièrement, si vous avez des propositions à formuler, nous voulons savoir quelle sera l'incidence de ces propositions sur les recettes du gouvernement et comment vous allez la contrebalancer? Deuxièmement, nous voulons vous rappeler que la réforme fiscale sera effectuée en deux étapes. Nous n'examinons donc pas en détail l'impôt devant remplacer la taxe sur les ventes des fabricants.

M. Evans: Monsieur le président, j'ai une déclaration préliminaire de cinq à dix minutes à faire et nous serons ensuite très heureux de répondre à vos questions.

Le président: La parole est à vous.

M. Evans: Je voudrais d'abord indiquer à quel point notre Association apprécie de pouvoir comparaître devant vous aujourd'hui, afin de discuter de nos préoccupations concernant la réforme fiscale du gouvernement fédéral et pour commenter les recommandations du Comité permanent de la Chambre des communes des finances et des affaires économiques rendues publiques lundi. Permettez-moi de fournir au Comité quelques brèves informations sur le secteur de la fiducie au Canada. Ce secteur est composé de 70 sociétés, dont 57 sont des institutions de dépôt actives. Trente-sept de ces sociétés sont membres de notre association. L'actif total des membres de l'industrie s'élève à quelque 67 milliards de dollars si l'on compte à la fois les sociétés prêteuses et les sociétés de fiducie. Et elles gèrent un actif de 162 milliards de dollars.